

# Made in HAINAUT

Magazine d'information du personnel de la Province de Hainaut - N°44 - Avril 2026

## Charleroi et Mons, deux chantiers, une même ambition pour l'enseignement



### Quoi de neuf ?

Informatique :  
en route vers 365

### Agir :

Des questions ?  
Voici des réponses !

### Hainaut Stories :

On vous fait parler



**Quand les tapis de Léon s'en vont chez Vuitton**

Une bien belle histoire que celle des merveilleux tapis commandés par Léon Losseau à Gustave Fayet, artiste aux multiples facettes. Pour remettre en état sa maison, après la première guerre, le Montois a fait appel à son talent pour créer des tapis qui s'intégreraient parfaitement à leur environnement. Usés, abîmés, ces tapis viennent d'être restaurés par la Fondation Louis Vuitton, réinstallés dans leur habitat d'origine le temps d'un shooting photo. Avant leur retour définitif, ils seront exposés à Paris, à l'automne 26, pour une exposition exceptionnelle consacrée à Gustave Fayet à la Fondation Louis Vuitton.

**And the winner is...**

C'était presque un décor de cinéma : l'académie de Police de Juribise a accueilli début mars l'ensemble des relais RGPD des institutions pour une première rencontre placée sous le signe du cinéma. Cette approche résolument ludique et amusante permet d'aborder plus simplement cette matière ardue mais indispensable. Et la technique porte ses fruits puisque le groupe «L'espace DPO» sur l'intranet compte près de 600 membres.



**Tout nouveau, tout beau, le site de Hainaut Formation !**

Ils peuvent être fiers, nos collègues de Hainaut Formation : leur tout nouveau site «en jette» ! Au-delà de sa modernisation, de son ergonomie, de son orientation «clients», c'est surtout la manière dont il a été conçu qui retient l'attention. Un vrai travail d'équipe mené par Barbara Maton, Filippo Porco et leurs collègues pour que ce site devienne une plateforme présentant la formation organisée par la Province de Hainaut.

<https://formation.hainaut.be/>



**Et encore merci...**

C'est vrai que la publication de la vidéo des vœux date de quelques semaines maintenant mais vous nous en parlez encore... L'occasion pour toute l'équipe du Service de Communication de vous remercier tous. Vous qui avez participé à cette aventure étonnante et émouvante : vos voix, vos gestes, vos passions nous ont enchantés, ont réchauffé en nous la solidarité et l'espoir ; vous qui avez commenté, visionné ce clip et en avez si bien compris le sens. Ensemble. Si vous souhaitez le voir, rendez-vous sur notre chaîne YouTube Province : les agents ont du talent.

f : province-de-hainaut f : Cdanslapochetv @ : Province de Hainaut

Retrouvez la plupart de ces actualités et bien d'autres en vidéos sur les pages Facebook et Instagram de la Province de Hainaut !

Et pour donner plus de visibilité à nos projets provinciaux, n'hésitez pas à «liker» et faire «liker» ces pages.



Mad(e) in Hainaut est une publication des Services Transversaux Stratégiques. Il est distribué à tous les agents de la Province de Hainaut. Réalisation technique : Service de Communication - Digue de Cuesmes, 31 à 7000 MONS. Secrétariat : 065/382.277 - [communication.province@hainaut.be](mailto:communication.province@hainaut.be)  
 Editeur responsable : Sylvain Uystpruyst, directeur général provincial. Direction : Joël Delhaye. Coordinatrice : Patricia Opsomer. Ont contribué à ce numéro : Sandrine Berger, Audrey Delanghe, Joël Delhaye, Marie-Luce Grandjean, Patricia Opsomer, Ursula Piller, Stéphanie Saint-Ghislain, et avec l'appui de tous les services concernés.  
 Crédits photos : Nicolas Beumier, Frédéric Collard, Pascal Hajdu, Denis Marin, Dimitri Toebat, Freepik.  
 Conception graphique et mise en page : Cédric Roland. Impression : imprimerie Bietlot - Rue du Rond Point 185, 6060 Charleroi - 071 28 36 11.

## Vers Microsoft 365

# Notre révolution digitale est en marche !

Dans un monde professionnel en profonde mutation, la transformation digitale de notre Province est devenue un enjeu majeur. Question d'efficacité autant que de sécurité. Nos collègues de la DGSI entament la mise en œuvre du plan stratégique informatique validé par le Collège provincial. Un chantier d'envergure s'ouvre en étroite synergie avec l'équipe «cyber gov» de notre administration. Bienvenue dans le très prochain univers de Microsoft 365, appelé à remplacer le système Lotus dans l'ensemble du secteur non-enseignant.

**A**u travers de ce plan de redéploiement digital, c'est toute l'ambition de notre administration qui s'exprime. Exception notable dans le budget provincial 2026 : le Collège provincial avait autorisé d'inscrire des dépenses supplémentaires en faveur d'une indispensable mise à niveau de notre informatique. Un investissement au bénéfice de chacun.

Au même titre que toutes les institutions publiques, notre Province n'est pas à l'abri d'intentions malveillantes : hacking, ransomware, fuites de données. Il faut se prémunir. C'est la première urgence ! Un chiffre vaut mieux que de longs discours : un piratage de grande ampleur pourrait coûter la bagatelle d'un million d'€ par jour en additionnant les conséquences de l'indisponibilité des services et le recours à l'intervention de spécialistes. De grands hôpitaux et des administrations ont déjà dû faire face à des situations particulièrement critiques.

«Depuis début mars, les agents disposant d'une adresse hainaut.be sont invités à renforcer leurs propres accès», précise Olivier Beerens, Conseiller en sécurité de

l'information. *«Une nouvelle politique de mot de passe Windows est entrée en vigueur, avec une simplification majeure... Nous privilégions désormais l'utilisation d'une phrase longue, facile à retenir, mais difficile à deviner : la 'passphrase'».*

L'étape est importante et est appelée à se poursuivre : demain, c'est l'Authentification multifacteurs (MFA) qui prévaudra. Comme sur bien des sites et applications aujourd'hui, l'utilisation d'un code généré par une application mobile ou la réception d'un SMS renforceront la sécurisation de nos accès... et donc des données professionnelles que nous utilisons. Un renforcement appliqué tant sur les pc que sur les smartphones, dans le strict respect, bien sûr, des données privées.

### Une migration progressive

Plus fondamentalement encore, c'est toute la charpente de notre organisation informatique qui est appelée à muter. La migration des messageries vers Microsoft démarrera en phase test puis en pilote dès ce mois de mai. A la fin de l'été, viendra l'heure d'une migration généralisée mais progressive. Les techniciens de la DGSI inter-

viendront sur les machines à raison de quinze par jour. Cette vaste entreprise est donc planifiée sur 300 jours ouvrables et sera accompagnée de formations obligatoires que nos services informatiques préparent activement avec Hainaut Formation.

Si des outils collaboratifs actuels seront transférés, d'autres apparaîtront dans notre univers professionnel : *Teams*, pour les visios et messageries instantanées, *Sharepoint* pour la base documentaire, *Onedrive*, pour le partage et le stockage de fichiers, *Forms*, générateur de formulaires ou d'enquêtes, *Planner*, gestionnaire de tâches, sans oublier – à terme – une intégration de l'Intelligence Artificielle. En vue également, une nouvelle approche ultérieure de l'intranet.

### Un impératif : accompagner

«Le plan stratégique informatique se décline en trois sous-projets», détaille Gaëtan Leonetti, Directeur du Pôle Technique et Stratégique de la DGSI. «La migration des messageries vers 365 et les opérations de sécurisation est le plus immédiat. L'un des objectifs est de centraliser, via un identifiant unique, la gestion de l'accès à tous les



Olivier Beerens et Gaëtan Leonetti : les premiers pas vers Microsoft 365 passent par un renforcement de la sécurité des données

outils dont disposent les agents». Progressivement, nous dirons donc «adieu» à la multiplication des mots de passe et demandes d'accès selon les applications.

Pareille transformation digitale ne se conçoit pas sans un accompagnement à la hauteur de l'enjeu. «C'est essentiel», reconnaît Gaëtan Leonetti. «Les données professionnelles de chacune et chacun vont migrer vers d'autres outils, plus performants. Nous devons les classer selon leur degré de sensibilité et procéder à des archivages. Pour réussir tout cela, il faut jouer collectif ! Raison pour laquelle, nous prévoyons des sessions d'inspiration par sous-départements au sein de toutes les institutions». Ces rencontres en groupes restreints permettront de s'approprier les outils mais aussi de prendre en considération les nouvelles responsabilités qu'ils induisent. Jusqu'à présent, la sécurité des données incombait à l'informatique, demain elle relèvera des services.

La dernière étape sera la réécriture des applications actuelles

appelées à être maintenues. Elle pourrait concerner notamment les finances et les ressources humaines.

Plongé dans cette véritable reconstruction de notre environnement de travail, Gaëtan Leonetti ne cache pas son enthousiasme, celui des équipes qui l'entourent, des collègues de «cyber gov» et de Hainaut Formation. Après les tests effectués au sein de la DGSI

pour s'assurer d'une migration efficace des messageries, la Direction générale provinciale et l'Audit Interne seront invités à se familiariser avec les fonctionnalités de Microsoft 365. Viendra ensuite l'heure des services transversaux. La (longue) période Lotus aura vécu. L'investissement humain et financier est de taille mais il traduit aussi un véritable credo : celui d'un avenir pour l'Institution provinciale ! •

## Cyber Gov : la team «Protection»

Assurer la sécurité de l'information et la protection des données : de vraies préoccupations pour notre administration. Depuis plusieurs mois, une garde rapprochée se concerte pour répondre aux attentes de plus en plus pointues de l'Europe. Face aux masses de documents traités par nos services, les impératifs de confidentialité, de disponibilité, d'accessibilité et de conservation sont nombreux.

Olivier Beerens, Conseiller en sécurité de l'information, collabore à une dynamique collective autour de ces objectifs. Au quotidien, il participe à l'amélioration de nos protections avec Rachel Lefèbvre, Responsable sécurité des systèmes d'information auprès de la DGSI mais également avec Aurore Joncret, notre Déléguée à la protection des données, Steven Derèse, l'archiviste provincial et Jonathan Cosentini, chargé de contrôler la gestion des accès aux diverses banques de données. Toutes et tous sont au cœur d'enjeux fondamentaux... qui risquent bien de monter en puissance avec l'IA et ses potentielles dérives !

# Deux nouveaux bâtiments, une même ambition : préparer l'école de demain !



Hainaut Enseignement franchit une étape déterminante dans son développement avec la concrétisation de deux projets immobiliers majeurs.

À Mons comme à Montignies-sur-Sambre, de nouveaux bâtiments traduisent une volonté commune : offrir aux élèves et aux équipes éducatives des infrastructures modernes, adaptées aux pratiques pédagogiques actuelles et aux défis futurs, notamment en matière énergétique.

Bien que distincts, ces deux chantiers poursuivent un objectif partagé : améliorer les conditions d'apprentissage, renforcer la qualité de l'enseignement, répondre aux besoins croissants du territoire.

Des écoles de proximité qui innovent grâce au soutien du Plan européen de reprise et de résilience.



## Mons

# Un pôle scolaire complet et évolutif au cœur des Grands Prés

A quelques mètres de la gare, au cœur d'un quartier en pleine mutation, un pôle scolaire est sorti de terre à Mons. La nouvelle Ecole du Futur est conçue comme un véritable écosystème éducatif cohérent et évolutif.

Le chantier entamé en 2024 se termine et laisse découvrir un bâtiment à l'architecture étonnante qui privilégie la lumière, l'ouverture et les espaces partagés : une magistrale transposition des valeurs de coopération, de respect et d'accompagnement de chaque élève qui sont portées par l'école.

Les nouvelles infrastructures permettront d'améliorer la qualité des conditions d'enseignement et augmenteront aussi la capacité d'accueil. Les locaux actuels, rue des Etampes, n'étaient plus adaptés aux apprentissages et à l'innovation pédagogique. La pression sur les inscriptions était trop forte : chaque année, plus d'une centaine de demandes doivent être refusées, faute de place.

### Tout a été pensé pour apprendre et créer

Avec des classes adaptées aux pratiques pédagogiques actuelles, une salle de théâtre et de conférence valorisant l'expression artistique, un laboratoire de technologie numérique, des locaux spécialisés pour l'audiovisuel, une

cantine d'une capacité de 300 personnes, conçue comme un véritable lieu de vie, la nouvelle école dispose de nombreux atouts : elle crée un environnement stimulant qui renforce la motivation, l'engagement et la réussite des élèves.

«Ce bâtiment offre l'opportunité d'aligner pleinement le cadre matériel avec la vision pédagogique que nous portons pour l'Ecole du Futur : une école plus inclusive, plus active, davantage tournée vers les réalités contemporaines et futures ainsi que sur les besoins des élèves», souligne Jérôme Caudron, directeur de l'Ecole du Futur.

Ces nouveaux locaux soutiennent l'évolution du projet d'école sur le long terme. Les espaces ont été pensés pour favoriser le travail collaboratif, l'expérimentation, l'ouverture culturelle et le développement des compétences numériques.

Le campus se structure par niveaux d'apprentissage et le projet inclut la construction de deux bâ-

timents : l'un destiné aux élèves du tronc commun (1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>), avec des espaces adaptés aux nouvelles pratiques pédagogiques ; l'autre à destination des élèves de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup>, pensé pour l'enseignement secondaire supérieur, l'orientation et la préparation des parcours post-secondaires.

À terme, une école fondamentale gérée par la Ville de Mons viendra compléter l'ensemble, ainsi qu'un hall omnisports. Une belle manière de penser l'école dans sa globalité, de la petite enfance à la fin du secondaire.

«J'aimerais que l'on perçoive que ce bâtiment n'est pas seulement neuf mais qu'il est habité par un projet. Un lieu qui donne envie de s'engager, de travailler, de créer, de collaborer», livre Jérôme Caudron.

Des élèves seront présents sur le site à partir du 24 août. •

## Montignies-sur-Sambre

# Un levier pour l'innovation pédagogique

À Charleroi, les travaux de la Samaritaine avancent bien : le projet ambitionne de doter l'école de bâtiments modernes parfaitement adaptés aux formations proposées et aux réalités professionnelles auxquelles les élèves se préparent.



repas chauds et à l'organisation d'événements, une deuxième salle de sport et des espaces extérieurs réaménagés.

Ces nouveaux espaces aideront les équipes à développer plus facilement de nouvelles stratégies d'apprentissage tout en bénéficiant d'un environnement de travail moderne et fonctionnel. Le projet vise également à favoriser le bien-être et la santé, notamment grâce à la diversification des activités sportives et à l'aménagement des espaces extérieurs.

### Accessible et durable

Ici aussi, l'architecture met l'accent sur la luminosité, la convivialité et l'accessibilité (ascenseur, couloirs larges), en cohérence avec les valeurs d'inclusion et de tolérance.

qu'é la démolition des bâtiments inadéquats et l'installation temporaire de classes-containers pour assurer la continuité des cours.

### Apprendre en conditions réelles

Les espaces se veulent immersifs. Le nouveau bâtiment dédié aux cours pratiques s'organisera en zones «théorie et pratique». Selon les sections, ces espaces prendront la forme d'un mini-hôpital pour les formations en soins ou d'une mini-crèche pour la puériculture. Ils pourront aussi reconstituer un habitat pour l'aide familiale. Un laboratoire sera dévolu à la section pharmaceutico-technique. Avec ces locaux aménagés, les élèves pourront appliquer immédiatement les notions abordées en classe.

Il s'agit d'un chantier d'envergure provinciale, dont le budget global est estimé à 13 millions d'euros, avec un important soutien européen dans le cadre du Plan de résilience de plus de 6 000 000 d'euros.

Un chantier indispensable ! Il faut dire que les anciens bâtiments ne répondaient plus aux exigences pédagogiques, techniques et de sécurité. Les cours étaient dispensés dans d'anciennes chambres aux dimensions réduites avec les problèmes d'humidité que l'on peut imaginer et des couloirs étroits.

Face au nombre croissant d'élèves et à l'évolution des priorités éducatives - inclusion, numérique, bien-être -, la construction de nouveaux espaces devenait nécessaire. Si, à l'Ecole du Futur à Mons, un terrain vierge de toute construction a accueilli la nouvelle école, à Charleroi, la concrétisation du projet a impli-

Le site comprendra deux salles d'étude dont une zone lecture et détente, une cantine modernisée d'environ 250 places destinée aux

Cette sensation de bien-être s'explique aussi par les hautes performances énergétiques des lieux : la nouvelle construction répond à la norme Q-Zen (Quasi Zéro Énergie), avec une isolation performante et le recours aux énergies renouvelables, notamment via des panneaux solaires.

«J'aimerais que le nouveau bâtiment fasse référence au docteur Dourlet, le fondateur de la Samaritaine», confie Sandrine Chardome, directrice de la Samaritaine «L'école a beaucoup changé depuis ses débuts et continue d'évoluer. Ce nom ferait le lien entre origines et modernité.» •

## Mons et Charleroi

# Transition collective et collaboration constructive

Dans les deux projets, les équipes des écoles ont été associées dès les premières phases pour que les bâtiments répondent aux besoins réels du terrain. Les échanges réguliers avec Hainaut Gestion du Patrimoine ont assuré le bon déroulement des chantiers et le respect des délais.

Malgré les défis logistiques (déménagements, installations temporaires, continuité des cours), nos collègues de l'Ecole du Futur comme de la Samaritaine ont fait preuve d'une remarquable capacité d'adaptation par rapport aux enjeux de pareils investissements et aux exigences particulières du plan de reprise et de résilience.

### Entre mémoire et nouveau

Si ces projets symbolisent l'avenir, ils s'inscrivent aussi dans une histoire. À Charleroi, la démolition de l'ancien internat a suscité une émotion particulière, mêlant

nostalgie et sentiment de renouveau. Des archives historiques retrouvées lors du déménagement rappellent les origines de l'école et son évolution. L'inconfort momentanément rencontré sera vite compensé par la qualité des nouveaux outils.

### Une même ambition pour demain

À Mons comme à Charleroi, ces nouveaux bâtiments ne constituent pas une finalité mais un tremplin.

Ils offrent les moyens de poursuivre l'évolution pédagogique engagée depuis de nombreuses années et de renforcer la qualité de l'enseignement provincial.

Plus que des infrastructures, ce sont des lieux de vie, d'apprentissage et d'épanouissement qui voient le jour, au service des élèves, des équipes éducatives et de toute la communauté scolaire. Et aussi de toute une région grâce à leur situation idéale. •



## Hainaut Gestion du Patrimoine

# Deux approches différentes

Ces deux grands chantiers à Mons et Charleroi sont exemplatifs de l'approche de nos collègues de Hainaut Gestion du Patrimoine pour la gestion de projets d'envergure.



Bertrand Evrard et Mathieu Dewinck : «rappeler aux interlocuteurs leurs responsabilités»

Mathieu Dewinck, architecte responsable de Hainaut Est pour HGP, met en évidence la différence importante entre ces deux chantiers.

«Pour la Samaritaine, nous avons agi pour le client en tant qu'auteur de projet. Autrement dit, l'institution, l'école, est notre client et nous tentons de répondre à ses attentes au travers du projet proposé», explique-t-il. «Pas de Comité de Pilotage, tout se fait en interne au travers de réunions. Ensuite, les décisions sont soumises au Collège provincial pour qu'il valide chaque étape engageant la Province.

En interne, notre département «Marchés Publics» suit les avancements et le respect des deadlines liées aux subventionnements. Nos collègues du Département Patrimoine sont également intervenus

pour fixer les limites et acquérir un morceau de terrain garantissant une meilleure exécution du chantier : la surface servira in fine à l'institution.»

Un projet «fait maison», en quelque sorte, et supervisé, sur place par Florence Schepkens, architecte, et l'ensemble de l'équipe technique et administrative de Hainaut Gestion du Patrimoine. Une maîtrise totale des ressources et des délais.

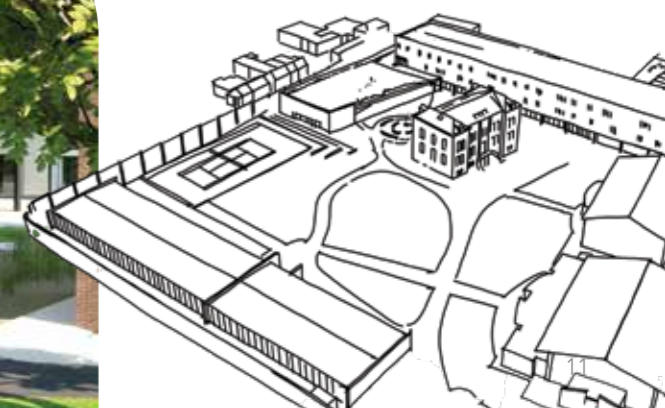
Pour l'Ecole du Futur, l'équipe de Hainaut Gestion du Patrimoine n'a pas eu le même rôle. Ici elle agit en tant que conseil de l'un des partenaires du projet à savoir la Province. Ses représentants assistent aux différents comités de pilotage.

«Pour ce chantier, un assistant maîtrise d'ouvrage externe coordonne les actions de chacun et a également participé à la dési-

gnation d'un auteur de projet externe, MODULO», poursuit Mathieu Dewinck. «Notre rôle est certes plus limité mais il est tout aussi important. Chaque choix posé sur notre chantier peut avoir une influence sur la coordination des projets des autres partenaires (tels que la Ville de Mons). Notre département «Marchés Publics» suit, comme pour la Samaritaine, les avancements et les deadlines liées aux subventionnements. Notre Directeur Hainaut Ouest n'hésite pas à rappeler les attentes à chaque interlocuteur en fonction de leur responsabilités respectives.»

Pour l'Ecole du Futur, le Département «Patrimoine» agit davantage en qualité de vérificateur des propositions de répartitions de quotités (terrains & bâtiments) et il participera activement à l'élaboration des conventions qui devront découler de ce projet partagé.

«En résumé, avec le chantier de l'Ecole du Futur, on est face à beaucoup d'externalisation mais une maîtrise des objectifs grâce à notre rôle de conseil technique dans le cadre du suivi du dossier depuis l'étude, jusque l'achèvement des travaux et la mise en place des conventions», confie Bertrand Evrard, architecte, qui assure la coordination sur site. •



# Réformes des provinces

CES QUESTIONS QUE VOUS



VOUS POSEZ

La note d'orientation du Gouvernement wallon à propos de la réforme des Provinces et les débats médiatiques qui s'en sont suivis ont suscité un émoi au sein de nos services. Les inquiétudes exprimées par bon nombre d'entre vous sont légitimes. Il faut éviter qu'elles se transforment en rumeurs infondées. C'est la raison de cet exercice de «questions-réponses». Certes incomplètes – car une note d'orientation renferme par nature son lot d'incertitudes – cette démarche se veut transparente et honnête. Avec une conviction : le service public que vous rendez chaque jour est porteur de sens et survivra aux réformes actuellement en discussion.

## La Province va-t-elle disparaître ?

D'abord, le cadre légal. Qu'est-ce qu'une Province ? C'est un pouvoir local encadré par un ensemble de règles que l'on retrouve dans le Code de la Démocratie Locale. Ces règles et lois ne permettent pas de faire disparaître l'institution du jour au lendemain sur simple décision gouvernementale.

La Région wallonne est compétente pour régler le fonctionnement et le financement des Provinces. Pour enclencher des changements en profondeur, comme le remplacement du Conseil provincial par une assemblée de bourgmestres, une majorité des deux tiers au Parlement wallon est nécessaire : la majorité actuelle n'en dispose pas. Beaucoup de questions juridiques restent en suspens. Ce qui signifie qu'on ne supprime pas les provinces en un claquement de doigts. Pour autant, cela ne veut

pas dire qu'on ne transférera pas certaines compétences.

Si la Région wallonne a les cartes en mains pour organiser les matières provinciales relevant de ses compétences, elle ne peut pas se prononcer seule sur celles qui concernent la Fédération Wallonie-Bruxelles (l'enseignement ou la culture, par exemple) ou celles qui relèvent du fédéral (comme la sécurité civile).

## Qu'en sera-t-il des éventuels transferts de compétences ?

La note du gouvernement wallon a bousculé l'agenda pour la tenue d'un débat sur les transferts de compétences. Alors que la date de 2027 avait été annoncée dans la Déclaration de politique régionale de juillet 2024, c'est d'ici au 1er mai 2026, que «les provinces auront à

déterminer ce qu'elles jugent prioritaire d'exercer à l'échelle provinciale et celles qu'elles ne jugent pas prioritaire d'exercer à cet échelon». Notre Institution s'était déjà engagée dans une réflexion de cet ordre avec, en ligne de mire, davantage de supracommunalité.

Le plan «Agir pour l'Avenir» définit déjà un certain nombre d'activités qui pourraient être transférées : certains aspects du tourisme, la politique de santé mentale, la gestion immobilière du site du Grand-Hornu, les Ateliers tournaisiens de tapisseries. Le débat n'est pas clos : une réflexion se poursuit.

C'est le Conseil provincial qui prendra acte *in fine* de la liste des propositions à soumettre au Gouvernement wallon. Comme il s'y est toujours engagé, le Collège provincial veillera avant tout au respect du personnel concerné et à son statut.

## Les réformes annoncées toucheront-elles le personnel ?

Le point de vue de la majorité provinciale est inchangé : les mesures ne peuvent pas occasionner de perte d'emploi d'agents provinciaux !

Le fil rouge du Collège est qu'on ne procédera pas au licenciement d'agents contractuels ou définitifs. Bien sûr, pour assurer l'avenir, on applique un non-remplacement toujours plus strict du personnel qui part à la retraite ou quitte son emploi.

En ce qui concerne les contrats à durée déterminée et les contrats de remplacements, ils sont évalués au cas par cas de telle sorte que certaines normes d'encadrement restent préservées dans les services. C'est essentiel pour le bien-être de nos bénéficiaires !

On le sait, les mesures d'économies s'accompagnent aussi de l'arrêt de certaines activités. La Cellule de réaffectation interne est activée pour faire coïncider les besoins des services aux souhaits des agents et à leurs compétences, des plans de formation adaptés sont mis en œuvre. Des opportunités existent bel et bien au sein de l'Institution.

L'expérience tirée de l'arrêt d'activités en 2021 (l'imprimerie provinciale ou Hainaut Sports), s'est avérée lar-

gement positive pour les agents : la plupart ont retrouvé une voie correspondant à leurs attentes.

## Comment fonctionne la Cellule de Réaffectation Interne ? Aura-t-elle les moyens de tout absorber ?

La Cellule de Réaffectation qui travaille au sein de l'IGRH traite les dossiers en fonction des modalités définies par le Collège pour l'arrêt de certains services. C'est le Collège qui active cette cellule pour chaque service concerné en temps opportun. Concrètement, celle-ci commence par organiser une séance d'information pour les agents qui seraient concernés, ensuite, elle effectue des entretiens individuels pour établir un bilan de compétences et entendre les agents sur leurs souhaits. La Cellule tient compte des besoins formulés par les institutions mais va plus loin dans la démarche en envisageant l'ensemble des besoins, dont ceux en mobilité, par exemple.

Elle pourra prendre en charge tous les agents se trouvant dans cette situation : les mesures ne sont pas mises en œuvre en même temps et suivent un calendrier précis. Le non-remplacement des départs et la réorganisation des services amènent des mouvements réguliers.

## Des agents provinciaux seront-ils transférés vers d'autres pouvoirs locaux ?

La volonté du Collège de ne pas procéder à des licenciements n'efface pas forcément les craintes ou les angoisses. Chacun en est conscient.

Ces inquiétudes ont sans aucun doute été amplifiées par certaines sorties médiatiques comme l'annonce d'éventuels transferts de personnel provincial vers les CPAS et les communes. Le Collège provincial est bien sûr informé des situations difficiles de ces autres pouvoirs locaux mais insiste sur le fait que ces transferts éventuels n'interviendraient qu'à la seule condition que les besoins internes de la Province soient pourvus.

La priorité provinciale est «de pallier au non-remplacement du personnel avant d'imaginer des mises à disposition vers d'autres niveaux de pouvoir». On sait que beaucoup de nos services travaillent déjà à «flux tendu». Une analyse juridique est en cours sur cette possibilité de transfert d'agents provinciaux.

## Va-t-on encore nommer du personnel ?

Le Collège a décidé d'un plan de nomination de contractuels en 2026. Dans le chef de la Province

>>>



# FAQ

SUITE

de Hainaut, une étude menée par Ethias a démontré l'intérêt que nous avons à nommer : le taux de statutarisation représente un gain budgétaire important pour notre Institution dans le cadre notamment de la cotisation de responsabilisation des pensions des agents provinciaux et ce, en lien avec la politique de non-remplacement du personnel.

Ce processus est en cours, l'Inspection générale des Ressources humaines est en contact avec l'ensemble des institutions pour procéder à une analyse minutieuse des cadres. Des examens seront organisés pour correspondre aux besoins et opportunités identifiés et constituer ainsi des «réserves de recrutement».

Les agents contractuels déjà en place, ayant réussi l'examen adéquat seront les premiers concernés.

Dans cette démarche, l'équité et la correspondance aux réalités de terrain seront les règles de conduite. De quoi ouvrir de réelles perspectives aux agents d'aujourd'hui et permettre de mieux appréhender la charge des pensions pour les 20 prochaines années.

Cette attention portée au personnel s'exprime au travers d'une

autre décision importante : des moyens ont été réservés par le Collège pour faire face à la réforme wallonne des APE qui frappe particulièrement les Provinces. L'action sociale (à l'exception des Entreprises de travail adapté) et l'enseignement – deux politiques prioritaires provinciales – risquent d'être particulièrement touchés. Raison pour laquelle 2,3 millions sont prévus pour garantir l'avenir des emplois concernés.

## **Parmi les principales mesures engagées figure la vente de bâtiments. Comment se font les choix ?**

Des ventes de bâtiments sont effectivement en cours à la fois dans le cadre de la modification des activités provinciales et/ou dans le cadre de la rationalisation de l'occupation des espaces : c'est la «Stratégie Immobilière Globale» que pilotent nos collègues de Hainaut Gestion du Patrimoine.

Une première liste de 20 bâtiments a été arrêtée pour une mise en vente dès 2026 : elle est consultable sur le site Hainaut.be au fur et à mesure des décisions du Conseil provincial.

Le choix des bâtiments à vendre s'effectue sur base de la récolte de données objectives (taux d'occupation, normes de financement, possibilités techniques d'améliorations énergétiques, ...) et de facteurs liés aux réalités de terrain.

Ce travail, concerté avec les responsables d'institutions, doit mener à une réduction de 40% du patrimoine bâti de la Province de Hainaut. Cela ne se fera pas sans contraintes : l'optimisation des occupations passera par des mouvement(s) et révisions des normes d'occupation des espaces, ce qui permettra de tenir le cap et d'atteindre l'objectif. Chacun devra y mettre du sien. Chaque vente induira en effet une rentrée d'argent au budget extraordinaire, mais surtout des réductions des moyens affectés au budget ordinaire, qui sont fortement mis à mal au vu des réformes en cours et à venir.

L'amélioration énergétique des bâtiments conservés permettra de faire peser davantage l'économie sur les infrastructures que sur le personnel. •

## Un signalement ?

### Adressez-vous à la référente intégrité



La plateforme «Be signal» sur laquelle Gaëtane a travaillé, définit clairement ce qui peut faire l'objet d'un signalement. On ne parle pas ici de conflit entre des personnes : les faits doivent concerner l'institution publique provinciale dans les services qu'elle rend.

Le Code de la Démocratie locale fixe les missions du référent intégrité et les règles pour protéger les lanceurs d'alerte. Depuis que la directive européenne a été transposée dans le Droit belge, la Province était tenue d'établir un canal de signalement interne et de se doter d'un «réfèrent intégrité».

**A**près un appel à candidatures et un examen, Gaëtane Tourbatez qui travaille à Hainaut Enseignement Direction générale a été désignée. Une mission toute neuve dépendant du Directeur général provincial qu'elle exercera parallèlement à ses fonctions au sein de la section budget-finances de Hainaut Enseignement.

Si son rôle est resté jusqu'ici très discret, Gaëtane n'a pas ménagé ses efforts depuis son entrée en fonction. Elle s'est largement documentée sur sa tâche et la meilleure manière de l'accomplir.

«Comme le stipule le Code de la Démocratie Locale, le référent intégrité doit écouter, informer et conseiller les personnes qui envisagent de signaler, les auteurs de signalement ou les facilitateurs ; il doit recevoir,

examiner tout signalement et, le cas échéant, l'instruire et enfin, il doit assurer le suivi d'informations», précise-t-elle. «Je suis là pour garantir au lanceur d'alerte et aux personnes qui auraient pu l'aider la confidentialité de leur identité et une protection contre d'éventuelles représailles. Il ne faut pas qu'une personne confrontée à une irrégularité craigne d'en parler.»

#### **«En toute discrétion»**

Un lanceur d'alerte travaille au sein de notre institution ou y travaillait. Mais y peut aussi être ou avoir été stagiaire ou en relation avec la Province comme collaborateur occasionnel, volontaire, étudiant ou client... Cette personne peut avoir constaté une violation, un acte ou une omission susceptible de porter atteinte à l'intégrité, l'éthique ou même l'intérêt général et vouloir le signaler.

«Toutes les conditions dans lesquelles une alerte peut être donnée y figurent», explique Gaëtane. «Une fois la personne décidée à signaler un fait, je garantis la confidentialité de son identité même si elle ne pourra pas faire un signalement de façon anonyme.»

Dès que le signalement est en sa possession, le référent intégrité enquête discrètement pour vérifier que les faits sont avérés et si une suite doit leur être donnée.

«Je peux m'appuyer sur les ressources internes de l'institution», ajoute notre référente intégrité. «La plateforme permet de déposer un signalement en toute discrétion, de me contacter et solliciter un rendez-vous dans un lieu adapté. La procédure passe d'abord par le canal interne mais il peut arriver que le lanceur d'alerte prenne contact avec une structure externe.»

Les délais de traitement varient selon les faits dénoncés. D'une manière générale, il faut tabler sur trois mois. •

Infos : <https://hainaut.besignal.com/>

# Un plan pour harmoniser nos formations !

Réformes, maîtrise budgétaire, évolution rapide des métiers... Tout converge aujourd'hui vers un nécessaire renforcement de la politique provinciale de formation. Preuve que l'administration de la Province de Hainaut croit en son avenir et à la pertinence des actes qu'elle pose : elle se dote d'un plan global, consolidé et revu pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui. Une feuille de route portée par Hainaut Formation, avec le soutien de l'Inspection des Ressources Humaines.



Séverine Dendooven, entourée d'Adrien Lardinois et d'Anaëlle Malerba : «des passeports métiers pour chacun».

Des études internes menées par Hainaut Formation avaient mis en évidence une absence de plan de formation formalisé dans certains services et une certaine cacophonie dans les plans existants : «développement personnel, besoins et priorités de l'organisation, tout se mélange !». Autre écueil : un absentéisme important lors des cycles de formation. En baisse, il affiche encore un taux de 30%.

«Ces constats, ajoutés aux nouvelles obligations décrétales, ont rendu criant le besoin d'un cadre méthodologique commun», ex-

plique la Directrice de l'Ecole d'administration, Séverine Dendooven. Pour remédier à l'obsolescence de certaines formations, éviter les doublons, limiter le volume de formations externes et faire baisser le phénomène du «tourisme formatif», son équipe se prépare à doter les institutions d'une véritable boîte à outils, riche en modèles de plans de formation, formulaires d'analyse des besoins ou tests de positionnement des compétences.

Le déploiement validé par le Collège provincial est prévu pour cette année 2026. Il vise à établir un plan de formation bisannuel, rassemblé

en un catalogue unique et prioritaire. Il doit rencontrer – voire anticiper – l'évolution des métiers et notamment accompagner les agents en reconversion ou en mobilité dans le cadre du plan «Agir pour l'Avenir». Formation et RH se rejoignent pour adapter les compétences des agents et répondre aux besoins identifiés sur le terrain par les institutions elles-mêmes.

## Former... de coordinateurs de formation

La dynamique s'appuie sur des pratiques nouvelles. Des coordinateurs de formation, en charge de l'analyse des besoins, seront

désignés dans les institutions et formés. Ils seront appelés à collaborer avec Anaëlle Malerba «conseillère formation» de l'Ecole d'administration, «facilitatrice» pour harmoniser les pratiques. Chargée du pilotage et de la coordination du plan, elle apportera un appui aux institutions et les sensibilisera à l'importance de l'enjeu pour qu'in fine l'ensemble des plans soient validés par l'Ecole d'Administration de Hainaut-Formation.

Très concrètement, la «boîte à outils» conçue avec la participa-

tion d'Adrien Lardinois, psychopédagogue, contiendra différents passeports métiers, par essence évolutifs. Le passeport «Prov'essentiel», obligatoire pour chaque nouvel agent, contient des cycles allant de l'accueil à la maîtrise interne en passant l'approche de l'IA. Des modules spécifiques destinés aux responsables ou aux financiers y sont ajoutés.

Le passeport «Encadrant» est conçu pour répondre aux enjeux du management. Le passeport «l'Humain au cœur de l'action» s'adresse aux responsables RH, le passeport de l'«économe» aux

agents en charge des finances, marchés publics et budgets. «Les héros du quotidien» ne sont pas oubliés puisque c'est sous ce vocable que sont prévues les formations destinées aux agent.e.s d'entretien et des espaces verts, garants de notre cadre de vie.

Un slogan résume ce chantier : «formons ensemble le service public de demain !» •

Infos : [hfea.secretariat@hainaut.be](mailto:hfea.secretariat@hainaut.be)

## Insertion socio-professionnelle : avoir la bonne approche

Début mars, invitée par Hainaut Formation, Samira Laaroussi, assistante sociale de formation et formatrice, rencontrait les agents des CPAS et des communes pour parler de l'insertion socio-professionnelle. Un exemple de service aux pouvoirs locaux au cœur d'une intense actualité !

### Made in Hainaut : Pourquoi cibler les agents de CPAS et des communes ?

**S.L. :** Les réformes récentes des allocations chômage redéfinissent les cadres d'intervention du travail social, modifient les conditions d'accès aux droits, la manière dont les professionnels accompagnent les personnes en recherche d'emploi. Le travail social semble contraint par des logiques gestionnaires, objectifs de performance et impératifs de retour rapide à l'emploi, parfois au détriment du temps nécessaire à un accompagnement. C'est essentiel de prendre du recul pour interroger nos pratiques. Quelle est la place du travail dans notre société ?

Lorsque nous accompagnons des demandeurs d'emploi, cherchons-nous à favoriser leur autonomie et leur pouvoir d'agir, ou participons-nous, parfois malgré nous, à un processus de normalisation qui impose des trajectoires et des comportements attendus ?

### MIH : L'attitude des agents face aux personnes en réinsertion peut-elle avoir un effet ?

**S.L. :** Les agents de première ligne doivent être sensibilisés aux enjeux de l'insertion socioprofessionnelle. Ils sont les premiers à accueillir, écouter et orienter les personnes. Leur compréhension des dispositifs et des réalités du marché du travail est essentielle pour saisir les enjeux institutionnels et sociaux de l'insertion.

Cette sensibilisation devrait inclure une réflexion plus large sur les parcours de vie, les dynamiques d'exclusion, la précarité, la santé, la mobilité, la maîtrise de la langue ou encore la confiance en soi : une évaluation globale de la situation de la personne. Or, l'insertion socioprofessionnelle est envisagée comme une finalité presque automatique et les demandeurs sont orientés rapidement vers des dispositifs.

### MIH : Comment encadrer ces personnes ?

**S.L. :** Les conditions dans lesquelles le public est accueilli sont fondamentales et jouent un rôle décisif dans la qualité et la suite de l'accompagnement. L'accueil conditionne la confiance, l'engagement et, parfois, la motivation de la personne à poursuivre ses démarches. Un environnement matériel soigné est un levier d'inclusion. Au-delà de l'infrastructure, la posture du travailleur social est déterminante : il doit se rendre disponible, adopter une écoute active et prendre le temps de parcourir l'histoire et les difficultés de la personne. Il s'agit de comprendre un chemin de vie. Le demandeur a besoin de se sentir reconnu, entendu et respecté. L'augmentation du nombre de dossiers, les contraintes institutionnelles pèsent sur les travailleurs sociaux. Le temps par personne se réduit et il est difficile d'accorder à chacun l'attention qu'il mériterait. Cette tension entre exigences quantitatives et qualité relationnelle constitue un véritable défi. •



# CATHERINE, CAPITAINE COURAGEUSE

Jamais, elle ne baisse les bras ! Confrontée à la mise en œuvre de mesures difficiles liées à l'institution qui lui est chère, Catherine Berger assume. Si des pans de la politique touristique doivent être clôturés pour satisfaire au plan provincial de redéploiement voulu par la Wallonie, elle refuse que son personnel en soit victime. Un personnel provincial et d'Asbl dont elle salue la résilience. Jusqu'au bout, les agents des voies d'eau ont rempli leur mission avec passion et expertise. Il était normal qu'en retour, Catherine se décarcasse pour eux comme pour l'ensemble de ses équipes !

**A**u milieu des dossiers empilés sur son bureau, la directrice du tourisme garde toute la détermination qui la caractérise. Durant ces dernières semaines, sa préoccupation majeure a ressemblé à de l'outplacement. Un angle nouveau mais devenu indispensable avec l'annonce de la fin des activités de l'Asbl des Voies d'eau. «*Ma fonction de secrétaire de l'Asbl Attractions et Tourisme m'a permis d'identifier la possibilité d'opérer un transfert d'agents APE au sein du secteur socio-culturel. Je me suis appuyée*

*sur cette opportunité pour proposer le cv de nos collaborateurs à diverses institutions proches, en recherche de renforts*». Engagée après discussions avec les syndicats et avec le soutien de notre administration et du Collège provincial, la démarche s'est avérée payante !

Keramis, le centre louviérois de la céramique, souffrait particulièrement d'un manque de main-d'œuvre ? Cinq agents y ont trouvé une nouvelle vocation. Quatre autres ont pris le chemin du Bois-

du-Luc et de son groupe d'animation culturelle, en quête de profils spécifiques correspondant à l'expérience de nos APE. Deux collaborateurs, dont un technicien vélo, sont désormais actifs au sein de Centrisse, la maison du tourisme du Pays du Centre, engagée dans une politique de promotion des voies cyclables. Un autre, enfin, a trouvé à s'exprimer au sein du centre Dailybul, un espace culturel de référence au cœur de La Louvière... une Ville qui s'est d'ailleurs volontiers inscrite dans ces démarches de reclassement.

«*Sur les 27 APE, douze ont à ce jour retrouvé un job*», constate Catherine, peu encline à se laisser abattre. «*Deux agents – concierge et agent technique – sont prolongés jusqu'à la fin de cette année pour assurer une continuité à Clairefontaine tant que l'Asbl n'est pas dissoute. Mais l'enjeu du moment est l'appel à projet que la Wallonie va lancer pour la gestion future du Canal du Centre, de la Cantine des Italiens et du site de Strépy-Thieu. L'objectif wallon est*

*la désignation d'un concessionnaire privé unique. Nous avons obtenu que cet appel mentionne le fait que du personnel des Voies d'eau est disponible. Or, peu d'autres agents que les nôtres ont un niveau de spécialisation comparable dans le pilotage de bateaux et l'animation touristique. Encore moins nombreux sont ceux qui disposent d'un brevet de matelot*».

### La passion, vissée au corps

Pour l'heure, alors que le débat sur les transferts de compétences s'annonce, Hainaut Tourisme poursuit ses missions décrétales : la promotion du tourisme d'affaires (via le programme Mice), le développement des points-nœuds vélos mais aussi pédestres (voir ci-après) et l'animation numérique du territoire. En duo avec la responsable financière Laurence Delattre, Catherine plaide pour la transparence par rapport à l'organisation future de ces missions essentielles à l'image de la Wallonie (et de notre territoire provincial, NDLR).

Notre institution dispose d'un vrai savoir-faire dans ces matières, souvent liées à des programmes Interreg (Henriette ou Destination terrils) qui se clôtureront en 2027. Il est normal qu'une attention soit réservée à ces agents provinciaux qui ont accumulé de longues années d'expérience et de créativité.

Bien sûr, nos collègues, comme l'ensemble du personnel provincial, ont l'assurance du maintien de leur emploi. La cellule de reconversion interne assurera – dès que nécessaire et selon un timing défini par le Collège provincial – les suivis qui s'imposeront pour que chacun trouve à s'épanouir. Mais un constat prévaut aujourd'hui : celles et ceux que nous avons rencontrés sont passionnés par leurs missions liées au tourisme ! •



## Le bois de Colfontaine... sans boussole !

Ils sont doués, ont une carte géographique dans le ventre et des doigts d'or. Nos collègues du tourisme poursuivent l'ambitieux déploiement de points-nœuds sur le territoire du Hainaut. Alors que les liaisons vélos sont très avancées et mises à jour, voici que le réseau piétonnier prend forme.

Un exemple ? Le superbe bois de Colfontaine, poumon vert de 750 hectares, partagé entre les communes de Colfontaine, Dour et Frameries.

L'équipe de Dominique Mailleux et Antoine Genart vient d'y déployer ses petits panneaux numérotés permettant de sillonner de long en large ce joyau naturel du Cœur du Hainaut, depuis ses principaux points d'accès, comme la Tour du lait buré (Colfontaine) ou le Pavillon du chasseur (Frameries).

Impossible désormais de se tromper en chemin ! Profitez du printemps pour sillonner entre les terrils et les arbres séculaires. L'occasion de découvrir autrement le Borinage mais aussi d'approcher les aménagements de nos collègues de Hainaut Ingénierie Technique pour lutter contre les inondations au lieu-dit «la baraque à ramons».

Prêts à enfilez vos chaussures ? Consultez au préalable <https://www.hainaut.be/services/tourisme/le-reseau-points-noeuds/planifiez-votre-balade-a-pied> et/ou téléchargez l'appli Nodemapp sur votre smartphone. Bonne balade !





installations sanitaires au-dessus de la norme européenne. Nos clients sont des maisons de repos, des hôpitaux, des complexes sportifs, des auberges de jeunesse, des écoles qui restent des lieux sensibles même si le public y est moins fragile», expliquait Marc Roger lors d'un récent webinar co-organisé par Hainaut Analyses et l'AVIQ.

#### Comment lutter ?

Pour éviter le développement de ces bactéries mortelles, nos collègues de la cellule Legioconsult proposent des gestes simples.

Par exemple, chez vous, l'entretien annuel des installations d'eau avec nettoyage des ballons, l'entretien régulier des jacuzzis et bains à bulles et l'utilisation de sérum physiologique dans les aérosols, appareils d'oxygénothérapie. Pensez aussi à entretenir et désinfecter régulièrement les humidificateurs avec nébulisation, à laisser couler l'eau chaude pendant environ 2 minutes avant utilisation si l'installation n'a pas été utilisée depuis quelques temps...

Les grosses installations collectives de production d'eau chaude doivent porter la température de l'eau à minimum 60°C et veiller à ce que cette température ne chute nulle part en continu sous les 55°C. •

Envie d'en savoir plus ? Retrouvez l'entièreté du webinar sur <https://www.youtube.com/@Hainaut-developpementBe/videos>  
Infos : [legio.consult@hainaut.be](mailto:legio.consult@hainaut.be)

## Hainaut Analyses

### Prévenir la légionellose

La légionellose, maladie respiratoire non contagieuse, peut être mortelle. Les cas de contamination augmentent en Wallonie et en particulier sur notre territoire. Hainaut Analyses peut aider à détecter, à se prémunir de la legionella.

La bactérie legionella représente un danger pour les enfants, personnes fragiles, âgées, immunodéprimées, résidents ou travailleurs des hôpitaux, maisons de retraite ou des collectivités. Elle pourrait se trouver dans les installations d'eau froide et chaude après une longue période d'inactivité, dans les bras «morts» des conduites, dans l'eau potable, les bassins ou les systèmes de climatisation. Par inhalation de microgouttelettes d'eau, elle provoque la «légionellose», une maladie respiratoire pouvant être mortelle (10 à 30% des cas) qui se manifeste par des symptômes grippaux et une pneumonie sévère nécessitant un traitement antibiotique.

#### Des chiffres qui interpellent

Quelques chiffres, d'abord, pour bien comprendre : «au 1<sup>er</sup> octobre

2025, insiste le Dr Achille Djiena, de la Direction Surveillance des Maladies Infectieuses de AviQ, «106 cas étaient confirmés en Région Wallonne, le Hainaut et Liège étant fort impactés». Les plus touchés : les sexagénaires. Le pic des contaminations : l'été. «Il faut davantage surveiller les installations, réseaux d'eau chaude sanitaire, dispositifs de jacuzzi, piscine, brumisateurs, douches collectives. Il faut former le personnel d'entretien, faire effectuer des analyses régulières par des laboratoires accrédités».

Depuis près de 20 ans, notre Province est sur le terrain. Nos services sont agréés et habilités à effectuer des prélèvements : «nous avons réalisé 4169 analyses en 2024 dont plus de 50% présentaient un taux de positivité interpellant, une contamination des



## Rendre l'Europe plus concrète

Ne dites plus «Centre Europe Direct Hainaut» mais Europe Direct Province de Hainaut, Les bureaux ne bougent pas et se situent toujours au sein des locaux de Hainaut Développement.

Europe Direct Province de Hainaut, c'est une manière de souligner davantage le rôle de notre Province dans le déploiement local de l'information européenne.

Depuis 1998, elle répond avec succès aux appels à projets européens. En 2025, l'expérience, la connaissance du terrain et la capacité à parler de l'Europe autrement ont une nouvelle fois convaincu la Commission européenne : elle a réitéré sa confiance dans Europe Direct Province de Hainaut pour cinq nouvelles années.

Mais au-delà de cette légitimité, ce beau succès repose avant tout sur une équipe. Quatre personnes, avec des profils différents mais une même envie : rendre l'Europe plus compréhensible, plus concrète et plus proche des citoyens de notre

thématiques européennes avec les citoyens.

#### Le jeudi et les autres jours

Tous sont portés par les valeurs fondatrices de l'Europe : liberté, démocratie, égalité, l'Etat de droit, le respect des Droits de l'homme et de la dignité humaine qu'ils traduisent concrètement dans leurs actions.

On retrouve l'équipe un jeudi par mois lors des JEUDIS.EU, un cycle de conférences désormais bien installé, et aussi prochainement derrière leur guichet itinérant sur les marchés, lors de festivités locales.

Dans les cartons foisonnent plusieurs projets qui viendront remplir l'agenda de l'année: une table ronde à Tournai sur la transfrontalité et la scolarité, un symposium consacré à la liberté d'expression, des animations scolaires «Tour d'Europe» et autour la biodiversité,...

Une équipe engagée et attachée aux actions de terrain pour faire vivre l'Europe au quotidien, ici, en Hainaut ! •

province. Au quotidien, ils essaient de rendre l'Europe moins abstraite.

Olivier et Véronique ont plus de vingt ans d'expérience, ils sont véritablement les piliers du projet. Leur connaissance des enjeux européens et leur aisance dans l'animation font d'eux des repères, tant pour les partenaires que pour les publics rencontrés lors d'activités. Élodie, grâce à ses compétences organisationnelles, assure les liens avec les autres services de Hainaut Développement. Sensible aux questions environnementales et au monde agricole, elle développe des animations scolaires sur ces thématiques.

Arrivé plus récemment, David apporte un regard neuf. Il coordonne l'équipe avec une attention particulière portée à la créativité et aux nouvelles manières d'aborder les

Plus d'informations sur : <https://www.hainaut-developpement.be/citoyennete-europeenne/>  
<https://lesjeudis.eu/>

## IMP Centre Arthur Regniers

# Les bénéficiaires au cœur des actions

Le Centre Arthur Regniers à Bienne-lez-Happart, l'un des sept instituts médico-pédagogiques provinciaux, emploie plus de 300 travailleurs, enseignants ou non enseignants : il donne tout son sens à la valeur provinciale de solidarité. Une valeur à rappeler avec force alors que s'ouvre bientôt le procès dit «Vestric» dans lequel l'Asbl du Centre Regniers et la Province se sont portées partie civile pour dénoncer le détournement de fonds publics dont elles ont été victimes. Plongée dans le quotidien d'une Institution généreuse.



Loin des tribunaux et des spots médiatiques, le centre a les allures d'un petit village, «l'ambiance est très familiale», sourit Jessica Gérard. «Les nouveaux collègues sont d'ailleurs accueillis de manière ludique. Un jeu de piste les amène à visiter tous les services, accompagnés par les bénéficiaires, ils sont mis en situation de handicap».

Une véritable famille : c'est bien l'impression que donne cette institution où l'on croise les membres du personnel et les bénéficiaires, parfois en tricycle dans les couloirs.

«Les locaux sont étendus donc nous gagnons du temps pour

nous rendre d'un service à l'autre», complète-t-elle. On est ici dans une véritable fourmilière au cœur de laquelle se mobilise du personnel éducatif, médical, paramédical, psycho-social, de cuisine, enseignant, administratif, logistique,...

### Une approche multidisciplinaire

S'étendant au milieu de la campagne lobbaine, le centre vit au rythme des bénéficiaires qui, parfois, le rejoignent dès l'âge de 12 ans.

«Ils peuvent passer sept jours sur sept au Centre, qu'ils soient adolescents ou adultes. Nos équipes fonctionnent en continu, jour et nuit, pour répondre à leurs besoins».



Les usagers hébergés au «CAR» présentent majoritairement des troubles neuro-moteurs. Ils sont suivis par des kinés, des ergos, des logopèdes, des psychologues, des assistants sociaux mais aussi du personnel infirmier, des médecins, des éducateurs spécialisés, ... secondés, bien sûr, par toute une équipe administrative, technique et de cuisine. Une ruche au centre de laquelle se trouvent les bénéficiaires.

«Nos collègues sont présents dans des cellules pluridisciplinaires et proposent des solutions aux difficultés très pointues des usagers, qu'il s'agisse de leurs repas, des aménagements, du matériel, ... Une attention particulière est aussi portée à l'Education à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle depuis de nombreuses années».

### De l'école à l'accompagnement du vieillissement

Comme pour tous les ados, la vie est rythmée par les cours à l'école secondaire, en enseignement spécialisé de type 4.

«Dans une autre aile du bâtiment, ils bénéficient des séances de réadaptation spécifiques et adaptées à leurs besoins individuels», explique Bénédicte Maton, Responsable du service paramédical. «L'objectif de l'équipe est de les amener à améliorer au maximum leurs compétences neuromotrices et cognitives, tout en restant attentif à leur santé, et leur épanouissement personnel.»

Le relais en début et en fin de journée est assuré par l'équipe éducative au sein des unités de vie : «Ce sont leurs maisons. Les jeunes y sont répartis par tranche d'âge, par genre et selon les besoins spécifiques de chacun. Pratiquement et socialement, la vie est ordinaire, avec une attention portée à l'émancipation, en assurant un accompagnement personnalisé»,

explique Christophe Callewaert, responsable des structures jeunes. Cette offre de service se complète par un Service Transition Ecole Vie Adulte ou, encore, une offre d'aide en milieu de vie en famille avec le SAJAS le fil de soi.

Pour les jeunes qui grandissent au Centre, la vie peut se poursuivre dans les Services Adultes coordonnés par Magaly Nees : «Selon la demande et les besoins de la personne, nous pouvons offrir un soutien en logement supervisé, un accueil en journée, un hébergement tout au long de la journée et de la nuit, ou uniquement un accompagnement la nuit. Notre mission est d'accompagner le bénéficiaire pour qu'il puisse se sentir soutenu, en sécurité et respecté dans son parcours de vie.»

Un aspect qui a d'ailleurs été salué par les derniers audits, l'un régional (AVIQ) et l'autre français. «Nous avons reçu les félicitations pour notre souci de l'accompagnement du vieillissement. Au vu de l'âge de plus en plus avancé de nos bénéficiaires, nous réfléchis-

sons à la manière de leur garantir un accompagnement bienveillant et respectueux de leurs souhaits de fin de vie», précise Jessica.

### «Notre équipe, notre force»

Le Centre, c'est la vie, tout simplement avec un côté festif assumé. On pense à l'organisation d'un festival de musique 100% accessible, des Carlympiades, des marchés de Noël, la participation au carnaval du village etc... «Tous nos bénéfices sont dédiés à l'amélioration constante du confort de vie des bénéficiaires. Comme la nouvelle cuisine, l'aménagement d'espaces snoezelen ou l'achat de matériel de réadaptation à la pointe», explique Jessica. «Grâce à la Régie, nous pouvons aussi garder une réserve pour aider financièrement certains usagers».

En dehors du Centre, les bénéficiaires vivent aussi des expériences : séjours au ski, à la mer, en Ardennes, excursions, concerts, visites de musée, cinéma,...

«Ce qui est à saluer : c'est l'implication des collègues dans tous les projets. Nous nous adaptons constamment aux besoins des usagers. La capacité de tous à faire équipe, indépendamment de nos métiers, est notre force». •



## Partie civile

L'affaire avait fait grand bruit et reviendra prochainement à la Une avec l'ouverture du procès en correctionnelle pour suspicions de détournements de subsides et d'abus de biens sociaux par l'Asbl Vestric. Dans un communiqué récent, le Collège provincial a rappelé que «l'Institution a été trompée pour permettre à des structures privées de s'enrichir au détriment du service public. Le préjudice financier a été considérable pour la Province et ce constat est d'autant plus choquant qu'il concerne le secteur de l'action sociale en faveur des personnes handicapées». Rappelons qu'il s'agissait d'organiser l'accueil de bénéficiaires de l'IMP «Centre Arthur Regniers» au sein du château de Vestric pour des séjours de vacances. Une convention comprenant des coûts cachés avait heureusement été dénoncée..



# HAINAUT STORIES

**Handicap invisible :  
comment trouver  
sa place ?**



## Hainaut Stories

### Parlons autrement du Hainaut !

Le Hainaut, ce n'est pas seulement l'idée qu'on pourrait s'en faire, la Province non plus d'ailleurs ! Et si on vous donnait la parole pour mieux s'en rendre compte? Hainaut Stories, la nouvelle émission du Service de Communication de la Province en est à son troisième numéro.

Imaginez toute l'équipe du Service de Communication sur les hauts tabourets de la smart room de l'Observatoire de la Santé, des discussions qui vont dans tous les sens, des propositions qui fusent, d'autres qu'on rejette, des maquettes conçues par l'IA...

Ainsi est née Hainaut Stories, conçue, façonnée, modelée, adaptée par l'équipe. Une émission entièrement produite en interne, avec de l'enthousiasme, de l'inventivité, une petite dose d'inconscience et beaucoup de débrouillardise. Le studio par exemple déjà devenu marque de fabrique de l'émission : un coin de la cave du bâtiment ALPHA à Mons, sérieusement dépoussiéré, réaménagé avec quelques spots et

une vieille table : l'effet est bluffant, on se croirait presque à Universal !

Chaque mois, donc, Ronald et Arnaud, avec le soutien de Dimitri et Thomas, écoutent vos histoires pour les mettre en forme ; Cédric, artisan des «vignettes», Laure, community manager, et tous les autres collègues de l'équipe apportent leur contribution pour que ces moments de vie soient partagés le plus largement possible. «Notre podcast vidéo de 10' est diffusé chaque jeudi sur les quatre médias de proximité du territoire qui ont bien accueilli le concept», explique le directeur du service, Joël Delhaye, «et aussi sur les réseaux sociaux de la Province et notre chaîne Youtube.»

Le fil rouge, c'est le lien entre la thématique et ce que la Province fait au quotidien pour les citoyens. Avec des récits authentiques, pas de langue de bois, des problématiques qui nous touchent tous et une manière de faire parler les gens qui tranche.

#### Vapoter : un danger ?

Le premier numéro (que vous pouvez revoir à l'envi !) s'intéressait au vapotage. Pourquoi ? Parce que cette nouvelle habitude présente un risque sanitaire majeur pour les jeunes, principales cibles de la cigarette électronique.

Les sels de nicotine rendent accro, les arômes chauffés irritent et affectent les voies respiratoires. En



Du théorique au terrain,  
naissance d'un nouveau concept



Hainaut, la cigarette électronique touche les jeunes dès la 4<sup>ème</sup> secondaire : ils sont en moyenne 40% à l'avoir expérimentée. Le constat a alarmé l'Observatoire de la Santé : «On ne réalise pas que la nicotine a le même pouvoir addictif que l'héroïne et la cocaïne. L'industrie du tabac tue au final ses consommateurs. Leur idée est de recruter des consommateurs très jeunes, avec des produits rose fluo qui sentent bon, et avec plus de 7000 saveurs différentes.»

L'Observatoire de la Santé du Hainaut recueille depuis 30 ans des mesures dans les écoles et centres de santé.

«Après le tabac et l'alcool, la place de la cigarette électronique dans la consommation des jeunes nous alerte. Elle touche les jeunes de 13-14 ans. Elle est en tête de podium», témoigne Helen Barthe-Batsalle, inspectrice à l'OSH.

On n'a pas de mauvaise haleine, on sent la framboise, c'est aussi ludique que toxique... Si vous écoutez les explications du pneumologue Andreea Petrovici vous ne jetterez plus le même regard sur ce petit jouet d'apparence inoffensif...

En Hainaut, 63% des 13 ans qui vapotent n'ont jamais fumé de cigarettes traditionnelle avant. La Province de Hainaut a donc décidé d'agir avec des campagnes de prévention, de sensibilisation et d'éducation, notamment dans les écoles, les communes et en ciblant les publics socio-économiquement les plus vulnérables : «Ils peuvent aussi dire non, Ce n'est

pas parce que leur copain vapote qu'ils doivent faire pareil», affirme Sophie Piérard, tabacologue.

#### De la vie en institution à la vie tout court

Autre univers, autre immersion pour la deuxième émission. Ici, on est sur le fil de l'émotion.

A 6h30, l'équipe du Service de Communication commençait un tournage long et prenant : pour suivre Grégoire et Gabriel, il fallait être présent au début de leur journée !

Ces deux ados n'ont quasiment connu que la vie en institution : ils y sont 365 jours par an...

Au sein de l'Institut-médico-pédagogique René Thône à La Louvière, l'un des sept IMP organisés par la Province de Hainaut, ils apprennent à grandir, s'arment pour évoluer dans le monde d'aujourd'hui malgré leurs difficultés et leur handicap invisible.

Hainaut Stories a suivi ces deux jeunes mais les éducateurs qui les

accompagnent à chaque instant, jour et nuit. Pour eux, on le comprend très vite, ce métier est plus qu'un job. C'est un défi à relever : celui d'amener les jeunes résidents à plus d'autonomie. «Nous voulons que ces enfants aient une vision claire de ce qui les attend à la sortie d'un service comme le nôtre.» Et c'est là toute la difficulté du travail mené par les agents qui encadrent les sept unités de vie réparties dans la ville de La Louvière.

Les témoignages sont bouleversants. Vous ne pourrez qu'être émus par la sincérité de Gabriel et Grégoire, tellement confiants, sereins et pleins d'espoir face ce qui les attend. La preuve sans doute que les adultes autour d'eux leur donnent les bons outils pour affronter les événements auxquels ils seront confrontés.

Ces deux sujets déjà en ligne, de nouvelles émissions sont en préparation. Avec le ton décalé que Jean-Louis Hubert avait insufflé à «C'est dans la poche» et un habillage modernisé pour coller aux nouveaux médias. •



Retrouvez nos deux  
premières émissions

# Regards et territoire :

## trois explorations culturelles

«Chantal Maes... puisque bafouillent aussi les astres»  
«Bachelot & Caron, Porcelaine et faits divers» :  
deux expositions à découvrir actuellement au BPS22 à Charleroi.

Présentées comme les deux branches d'un chiasme, elles semblent à première vue opposées, tout en révélant des échos autour du regard, du corps et des imaginaires contemporains.

L'exposition consacrée à la photographe belge Chantal Maes propose un parcours non linéaire mêlant photographies, textes et vi-

déos. Issue d'un travail approfondi dans les archives de l'artiste mené avec les curateurs Jean-François Chevrier et Elia Pijolet, elle associe œuvres de séries et «images orphelines», révélant la continuité d'une recherche centrée sur l'interaction humaine.

Les images, souvent présentées en diptyques, mettent en évidence de légers déplacements de point de vue ou d'attitude et construisent

des situations de regard partagé. Plusieurs thèmes traversent le parcours : le seuil comme moment de transformation, le bégaiement envisagé comme expérience du langage et du corps, et les espaces de transmission - en particulier l'école - observés comme lieux d'échange. L'exposition propose ainsi une rencontre directe avec une œuvre précise et exigeante.



Chantal Maes, Parc du Bempt, diptyque, 1996. Tirages argentiques noir et blanc, 60 x 90 cm chaque (image)



Bachelot & Caron, Porcelaine et faits divers (vue d'exposition), BPS22, 2026.

### Bachelot & Caron : Porcelaine et faits divers

Le duo Bachelot & Caron, composé de Louis Bachelot et Marjolaine Caron, présente sa première exposition muséale en Belgique : Porcelaine et faits divers. Après des débuts dans le théâtre, le cinéma et l'opéra - lui comme scénographe, elle comme costumière - ils se sont tournés vers l'illustration de presse. Pendant vingt ans, ils ont collaboré avec le magazine Le Nouveau Détective, explorant le fait divers à travers des photographies mises en scène, des retouches numériques et des effets picturaux qui leur sont propres.

L'exposition offre un parcours original, conçu comme un Cluedo : chaque «pièce» dévoile une facette de leur univers. Deux dimensions essentielles sont mises en lumière : la photographie et la céramique. Le travail photographique se présente sous forme de collages composés de photos rassemblées et retravaillées, où la forme prime sur le sujet. Les pièces en céramique, quant à elles, mêlent habilement textures mates et brillantes et incluent des références frappantes.

Bachelot & Caron s'inscrivent dans la continuité des surréalistes et

établissent des ponts avec Margritte et Chantal Akerman, notamment son film Jeanne Dielman, 23 Quai du Commerce, 1080 Bruxelles.

Porcelaine et faits divers est un voyage sensoriel, fascinant et dérangeant, qui explore avec audace les thèmes que notre époque préfère taire : le désir, la violence, la beauté et la transgression.

> À voir jusqu'au 3 mai au [www.bps22.be](http://www.bps22.be), Boulevard Solvay, 22 à 6000 Charleroi. 071/27 29 71. [info@bps22](mailto:info@bps22)

## Un musée à la bibliothèque



© 2026 - F.Scarito  
Droits SOFAM

Du 21 mars au 20 juin, la Bibliothèque provinciale du Gazomètre ouvre ses portes au Mill - musée communal de La Louvière, actuellement fermé pour travaux jusqu'à sa réouverture prévue en 2027. En accueillant l'exposition «L'intime et le territoire», la bibliothèque devient un lieu de dialogue entre œuvres, publics et espaces.

Habituellement dépositaire de la plus importante collection d'œuvres du sculpteur Idel Ianchevici (1909-1994) et gestionnaire du patrimoine artistique louviérois, le Mill présente ici une sélection issue de ses collections. Les œuvres entrent en résonance avec l'architecture et les usages du Gazomètre, lieu de passage, de séjour et de rencontres.

À travers cette collaboration et une programmation culturelle déployée tout au long de l'année, la bibliothèque affirme son rôle de lieu vivant, ouvert et partagé. Elle offre un cadre singulier pour explorer la notion d'«habiter» et découvrir l'art autrement.

> À voir jusqu'au 20 juin, rue du Gazomètre, 50 à 7100 La Louvière.

# Des fourneaux à la plume



Sarah Burlet aime cuisiner : une passion dévorante dont elle a fait son métier. Mais Sarah se nourrit d'une autre passion tout aussi dévorante : l'écriture. Le premier tome de sa trilogie Brindeau, «Les Eclaireurs», vient d'être publié aux éditions Panthère.

**D**errière les fourneaux du mess La Mosaïque, cuisine centrale de l'Université du Travail à Charleroi, Sarah est concentrée. Elle n'a pas droit à l'erreur. «Après mes études secondaires, j'ai entamé l'université mais je voulais apprendre un métier de mes mains, j'ai fait l'école hôtelière.» Depuis six ans, après une jolie carrière dans la restauration, Sarah officie à la Province de Hainaut. Et chaque jour, depuis qu'elle a 13 ans, notre collègue, décidément bien surprenante, écrit. N'oubliez pas vous procurer son dernier recueil de recettes : elle raffole des enquêtes policières, d'histoires palpitantes et fantastiques.

«Je sais, c'est étonnant. J'ai eu de très bons professeurs de français», sourit-elle. «J'ai toujours écrit des nouvelles, des thrillers...» Lectrice passionnée, fervente admiratrice de Grangé ou King, elle a commencé à son tour à noircir cahiers ou écrans.

Il y a une dizaine d'années, par un pur (et heureux) hasard, Sarah est

retombée sur des nouvelles rédigées à l'adolescence qu'elle a relues avec attention et amusement puis détruites. L'une d'elle a cependant continué à occuper ses pensées...

## L'art du Thriller

«J'ai commencé à réfléchir, à faire des recherches, à construire mes personnages, à établir leurs liens, leurs caractères et la trame de mon histoire : cela m'a pris quatre ans. Je suis très méthodique. Il m'a fallu quatre années supplémentaires pour rédiger la trilogie», confie-t-elle. «Quand j'ai commencé mes recherches, je n'imaginais pas écrire une trilogie. Je voulais mieux connaître les époques sur lesquelles j'écrivais, en savoir plus sur la parapsychologie, sur ces talents singuliers qui caractérisent mes personnages. Il fallait que l'intrigue tienne la route. J'ai créé des arbres généalogiques et un fil rouge auquel je n'ai pas dérogé. Après seulement, je me suis mise à écrire.»

Son récit fantastique s'ancre dans deux époques et suit le parcours de la famille Brindeau, comme le

nom sur cette plaque de rue qui a attiré son regard. Une famille aux dons particuliers.

Après son intense travail de préparation qui a rempli bien des classeurs de notes, Sarah n'a eu qu'à dérouler le fil de son écriture pour faire vivre les Brindeau. Dès la rédaction du tome 1, sur les conseils d'une amie et première lectrice, elle envoie son manuscrit à plusieurs éditeurs. Une jeune maison d'édition belge, les Editions Panthère, la publie. Un accompagnement bénéfique qui l'a beaucoup aidée pour les autres tomes.

Depuis la publication en octobre, Sarah parcourt les événements littéraires, participe à des ateliers et partage son goût des mots avec humilité et enthousiasme. «Le plus difficile, c'est d'aimer ce qu'on écrit. Se faire confiance, faire confiance à ce qu'on écrit.» •

Facebook : Sarah Burlet - auteure

Instagram : @sarah\_burlet

[www.editions-panthere.com](http://www.editions-panthere.com)